

20.06.2022

► Communiqué de presse

Prévision d'achat d'émulseur fluoré classe B

Correspondant: Sophie Simal

T:

E-mail: sophie.simal@ibz.be

G: 0476 902 765

Prévision d'achat d'émulseur fluoré classe B

La Direction générale de la Sécurité civile du SPF Intérieur lance un marché public pour l'achat d'émulseur fluoré. Après avoir été mélangé à l'air et à l'eau, cet agent moussant est utilisé pour éteindre des incendies dans des grands réservoirs contenant des liquides polaires et/ou des hydrocarbures, tels que les alcools, esters et cétones. La commande est destinée à la Protection civile et à un certain nombre de zones de secours sur le territoire desquelles se trouvent de grandes entreprises Seveso.

La mousse fluorée contient des PFAS. Cependant, il n'existe actuellement aucune autre solution efficace pour éteindre les incendies industriels lourds. C'est ce qu'il ressort d'une vaste étude commanditée par la Commission européenne et la European Chemicals Agency en 2020.

Compte tenu des effets néfastes de la molécule PFAS présente dans la mousse, les règles d'utilisation de celle-ci sont strictes. Aussi, la mousse n'est utilisée que pour les grands incendies industriels. Ce type d'incendie est rare, il se produit environ une fois par semaine dans le monde. Si ces incendies ne sont pas éteints rapidement et efficacement, ils peuvent entraîner des dommages environnementaux plus graves. La mousse fluorée est donc utilisée pour éviter des risques plus graves. Les grands entrepôts de liquides polaires ou d'hydrocarbures étant équipés de systèmes de récupération d'eau, l'eau d'extinction restante est collectée, évacuée et traitée. La mousse n'est pas utilisée pendant la formation du personnel.

La santé et la sécurité du personnel de la Protection civile et des zones de secours ainsi que des riverains sont primordiales dans tous les cas. Par conséquent, les collaborateurs qui utilisent la mousse fluorée sont régulièrement informés de la réglementation stricte et des mesures de précaution en la matière..

www.securitecivile.be

Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à com.scv@ibz.fgov.be en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 488 10 00
F 02 488 19 54